

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions paramédicales Question écrite n° 90025

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le rapport d'information déposé par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale en conclusion des travaux de la mission d'information sur la formation des auxiliaires médicaux. Ce rapport préconise notamment de mutualiser les enseignements entre formations paramédicales et médicales, à la lumière des travaux de refonte des diplômes. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Thierry Mariani

Circonscription: Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 90025 Rubrique : Professions de santé Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10753 **Question retirée le :** 21 décembre 2010 (Fin de mandat)